# LE P'TIT LANLOUPAIS



## EDITORIAL

*Il y a un an, la Russie déclarait la guerre à l'Ukraine.*
*Dans ce contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs.*
*A cela s'ajoutent les conséquences du réchauffement climatique. L'inquiétude de l'avenir est pour chacune, chacun de nous, une épreuve à supporter*
*Nous souhaitons cependant continuer à travailler sur nos projets pour vous offrir la meilleure qualité de vie possible.*

*Vous trouverez ainsi dans ce bulletin un article traitant de la sécurisation de la traversée du Roudour, un autre relatif à la construction d'une scène dans le jardin Guy Ropartz, un autre encore sur l'enfouissement des réseaux au centre bourg.*
*Bien que les finances de la commune soient saines, il est de notre devoir de continuer à toujours faire attention et chaque projet abouti ou à venir ne l'est qu'après recherche de subventions.*

*Notre village est en mouvement, il se transforme pour vous. Notre volonté est de le rendre toujours plus attractif.*
*L'ouverture prochaine du "Kabellig ruz" renforcera cet attrait.*

*La vie associative contribue aussi à cette vitalité et nous ne pouvons que nous réjouir de l'implication des bénévoles et de leurs propositions d'animations aussi diverses que variées.*

*N'oublions pas notre journée écocitoyenne qui revient pour une 11ème édition.*

*Mobilisons notre volonté, notre courage pour le bien de notre village et restons solidaires face aux difficultés rencontrées.*

*Je vous souhaite une bonne lecture et un agréable printemps.*

*Michelle Menguy, 2ème Adjointe*

## PENNADSTUR

*Bloaz zo e tisklêre ar Rusia ar brezel a-enep d'an Ukrainia.*
*En endro etrebroadel tenn-se, e teu war-wel an distonioù ekonomikel kement doujet, peurgetket evit an energiezh ha koll ar galloud-prenañ. Sell a ra ar monc'hwez ouzh an holl rannadoù.*
*D'an traoù-se en em ouzhpenna efedoù tommadur an hin. Un amprou eo, evit pep hini ac'hanomp, nec'h an amzer-da-zont.*
*Michañs e kendalc'himp koulskoude da labourat war hor raktresoù evit kinnig deoc'h gwellañ kalite ar vuhez a c'hallhe bezañ.*

*Kavout a reoc'h gant-se, er c'hannadig-mañ, an hini kentañ eus ar bloaz, ur pennad-skrid diwar-benn suraat treuzenn ar Roudour, unan all diwar-benn savadur ul leurenn el liorzh Guy Ropartz, unan all c'hoazh diwar-benn endouarañ ar rouedadoù e kreiz ar bourk.*
*Daoust ma eo yac'h arc'hant ar gumun, eo hon dever kendelc'her da deuler evezh atav, ha pep raktres, graet pe da zont, ne vez kaset da benn nemet goude bezañ klasket skoaziadennoù.*

*En-dro emañ hor gêriadenn, en em dreiñ a ra evidoc'h. Fellout a ra deomp he lakaat da vezañ dalc'hmat dedennusoc'h.*
*A-benn nebeut e kreñvo digoradur ar « C'habellig ruz » an hoal-se.*

*Pouezañ a ra ivez buhez ar c'hevredigezhioù war startijenn hor gêriadenn ha n'hallomp nemet blivaat gant amplegadeg an tud a-youl vat hag o c'hinnigoù abadennoù ken diseurt ha liesseurt.*

*N'ankouaomp ket hon devezh ekokeodedel hag a zeu en-dro evit un unnekvet gwech.*

*Enluskomp hor bolontez, hor c'halon, evit mad hor gêriadenn ha chomomp kengred e-tal d'an diaesterioù kejet.*
*Hetiñ a ran deoc'h ul lennadenn vat hag ur c'haer a nevezamzer.*

*Michelle Menguy, eilmaer eilvet*

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Cérémonie des vœux




Elle s'est déroulée le 20 janvier à la salle polyvalente.
Une centaine de personnes environ a assisté à la présentation des vœux de la municipalité, qui pour la première fois dans cette mandature, pouvait être réalisée en public.
Cette assistance nombreuse a pu visionner un diaporama sur la vie de la commune, les réalisations achevées, en cours et à venir.
Le vin d'honneur qui a suivi a permis à chacun de partager un moment festif en toute convivialité.

## Projets de travaux

*Sécurisation de la traversée piétonne du village au Roudour, sur la Route Départementale 786.*

L'objectif étant de trouver des solutions face au constat de vitesses excessives, de non-respect du code de la route, de l'existence d'intersections avec une visibilité réduite, de la mise en danger des piétons qui souhaitent rejoindre l'un ou l'autre des secteurs du village.
Suite à la consultation des services du département des Côtes d'Armor, le projet a reçu un avis favorable au projet d'aménagement.
Lors de sa séance du 28 février, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le devis de l'entreprise Marquage de l'Ouest de Saint-Brieuc pour un montant de 10 094,05 € HT.

## Création d'un ossuaire au cimetière

Afin de se mettre en conformité, il devient nécessaire de construire un ossuaire dans le cimetière.
Le Conseil municipal a décidé de confier ces travaux à l'entreprise Vannier-Legrand de Plouha pour un coût total de 2 800 € HT.

## Enfouissement des réseaux

Dans le projet d'aménagement du bourg, nous prévoyons l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, ainsi que le remplacement des candélabres.
Suite à ces travaux, une réfection de la voirie du centre bourg sera effectuée.

## Scène au jardin Guy Ropartz

Le projet consiste en la construction d'une scène de plein air en bois afin d'y recevoir des musiciens et organiser des spectacles.
L'objectif est de valoriser ce jardin tout en permettant le développement d'une offre culturelle ouverte à tous sur la commune.
L'emploi du bois est le maître-mot de cet aménagement pour sa capacité à évoluer avec le temps, à se patiner et donc à s'intégrer dans la continuité avec les murs de pierres entourant le jardin.
Nous travaillons avec une architecte qui devrait bientôt nous soumettre les premières esquisses.

## Salle polyvalente, fermeture du préau

Afin de pouvoir profiter pleinement en toute saison qu'elle que soit la météo, de l'espace préau de la salle polyvalente, nous avons souhaité le fermer.
Les travaux ont débuté et sont réalisés en interne par Michaël.

## Lotissement de Kerguistin

Les concertations avec le bailleur social Guingamp Habitat ne nous convenant pas, la commune réfléchit à porter seule le projet déjà intégré au PLUi. portant sur la construction d'au moins sept maisons .

## Participez à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération !

L'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération se déroule du 13 mars au 12 avril 2023. Les habitants et les acteurs du territoire sont invités à donner leurs avis.

**Le PLUI, qu'est-ce que c'est ?**

Le PLUi vise à harmoniser et structurer la politique d'aménagement afin d'organiser un développement cohérent du territoire.

Conçu en collaboration avec tous les élus locaux, il a donné lieu à de nombreuses concertations publiques.

Constructibilité, densité urbaine, hauteur des constructions, stationnement, préservation des espaces naturels... le PLUi harmonise et simplifie les règles générales d'utilisation du sol qui sont ainsi plus lisibles.

Les 57 communes de Guingamp Paimpol Agglomération bénéficieront d'une vision cohérente d'aménagement sur 10 ans. C'est aussi la garantie d'un juste équilibre entre développement urbain, préservation du cadre de vie et de l'environnement.

**Comment participer à l'enquête publique ?**

La commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public, sans rendez-vous.

Elle recevra les observations sur les lieux d'enquête publique et lors des permanences.

La population est invitée à s'exprimer sur le projet de PLUi de Guingamp Paimpol Agglomération à travers plusieurs supports :

- En ligne, : https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-plui-gpa/
- Par mail à l'adresse suivante : **enquetepublique-plui-gpa@democratie-active.fr**
- Par écrit dans les registres papiers ouverts dans 6 lieux d'enquête publique aux horaires habituels d'ouverture : mairies de Bégard, Bourbriac, Callac, Paimpol et Pontrieux, ainsi qu'à l'accueil de l'agglomération à Guingamp (3 rue Auguste Pavie).

La commission d'enquête publique recevra le public, sans rendez-vous, lors des permanences organisées pendant toute la durée de l'enquête, aux dates et sur les lieux suivants :

**Guingamp** : Accueil de l'Agglomération 3 rue Auguste Pavie
samedi 1er avril (matin), jeudi 6 avril (après-midi), mercredi 12 avril (matin)

**Bégard** : Mairie – 2 rue de la Résistance
vendredi 7 avril (matin)

**Bourbriac** : Mairie – 11 place du centre
jeudi 6 avril (après-midi)

**Callac** : Mairie – Place Jean Auffret
vendredi 7 avril (matin)

**Paimpol** : Mairie – 10 rue de Feutren
mercredi 5 et mardi 11 avril (après-midi)

**Pontrieux** : Mairie – Place de la Liberté
jeudi 6 avril (matin)

**Le calendrier du PLUi :**

- Avril 2023 : remise de la synthèse et des conclusions de l'enquête publique par la commission d'enquête.
- Mai-Juin 2023 : modification du PLUi pour tenir compte des avis émis avant l'enquête publique, ainsi que du rapport et de l'avis motivé de la commission d'enquête.
- Automne 2023 : approbation du PLUi par le Conseil communautaire.
- Fin d'année 2023 : application du PLUi.

***Retrouvez toutes les informations concernant le PLUi dans la rubrique urbanisme du site de l'agglomération :***

https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/plan-local-durbanisme-intercommunal

## Visite de Monsieur Serge Delrieu, sous-préfet de Guingamp

Vendredi 10 mars, Monsieur Serge Delrieu, sous-préfet de l'arrondissement de Guingamp, est venu en visite à Lanloup, l'une des cent onze communes de son arrondissement.
Reçu par quelques élus, il a visité et admiré le riche patrimoine lanloupais : manoir de la Noë verte, chapelle sainte Colombe, château, église. Montrant son intérêt pour chacun de ces monuments, il a aprécié de faire ce tour de village qu'il a déclaré "joli ".





Il s'est ensuite entretenu avec les élus et a pris connaissance des différents projets et associations qui font de Lanloup, un village dynamique.

## Séisme en Turquie et en Syrie

Face à la tragédie humaine causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie (plus de 60 000 morts à ce jour), l'Association des Maires de France qui soutient les actions humanitaires sur le terrain, relaye l'ouverture du FACECO "Turquie –Syrie", le fonds de concours du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui permet aux collectivités territoriales françaises d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.
Lors du Conseil municipal du 28 février, les élus ont décidé de voter une aide d'un montant de 500 €.

## A vos bloc-notes

| | |
|---|---|
| **Dimanche 9 Avril** | 10 h 30 Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes sur le terrain à côté de la chapelle sainte Colombe |
| **Jeudi 13 Avril** | 18 h 00 Assemblée Générale ouverte à tous de l'Association saint Loup-saint Roch salle polyvalente suivie d'un verre de l'amitié |
| **Samedi 15 Avril** | Soirée crêpes organisée par le Comité des Fêtes salle polyvalente |
| **Dimanche 30 Avril** | 16h, récital clavecin et viole de gambe organisé par l'Association Musique en Armor, à l'église |
| **Lundi 08 Mai** | 11h 00 Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur |

**Samedi 03 et dimanche 04 Juin** : Exposition sur le thème des jardins et de la nature organisée par l'Association Mein Kozh chapelle sainte Colombe

| | |
|---|---|
| **Dimanche 04 Juin** | 11 h 00 Vin d'honneur pour la fête des Mères et des Pères salle de la mairie |
| **Samedi 17 Juin** | à partir de 9 h 00 11 ème journée écocitoyenne |
| **Samedi 25 Juin** | Pique-nique et feu de la saint Jean organisés par le Comité des Fêtes - Concert à la chapelle sainte Colombe |

## Première exposition à la Chapelle Sainte-Colombe 3 et 4 juin 2023

L'association Mein Kozh s'est renouvelée cet hiver, en membres et en projets.
Nous vous invitons à un premier week-end d'ouverture de la chapelle Sainte-Colombe, les 3 et 4 juin 2023, week-end de la fête des mères et occasion d'une belle promenade dominicale sous le soleil lanloupais.
Notre première artiste invitée est la céramiste et peintre Valérie Sigrid.

- vernissage : vendredi 2 juin, 18h.
- exposition : samedi 3 juin : 10h-12h / 14h-18h
  dimanche 4 juin : 10h-12h / 14h-17h.



Née dans un jardin en 1969, Valérie Sigrid se promène, depuis, d'un chou à une rose, d'un arrosoir à un seau.
Un matin de 1999, un pinceau s'est glissé entre ses doigts, naviguant entre l'eau et les couleurs qui l'entourent tous les jours, elle a su tout de suite comment s'en servir. Le chou et la rose lui ont livré un secret : partager sa passion avec les personnes qu'elle rencontrera, sera sa quête du bonheur.
Revenue dans sa région familiale en 2015, Valérie enseigne son art au sein de l'atelier "Le cœur à l'ouvrage", sur les bords du Trieux, pendant la semaine. Le week-end, elle expose ses travaux, de fêtes des jardins en lieux patrimoniaux.
Son exposition à Lanloup, céramiques et aquarelles, sera consacrée aux thèmes du jardin et de la nature.







## Bientôt une Pierre Levée sur Lanloup

L'Association bretonne "Mon Tro Breizh" espère voir s'ériger prochainement une Pierre Levée sur le chemin du Tro Breizh à Lanloup grâce à la générosité des Lanloupais et des habitants et entreprises des communes environnantes mais pas seulement, car les dons ont afflué de toute la Bretagne et au-delà, de Paris et même de Toulouse !

Aujourd'hui 88% de la somme nécessaire a été rassemblée. Il ne manque plus que 350 € et la Pierre Levée pourra être réalisée. Alors il est encore temps de déposer votre don en ligne ou par chèque à la mairie ou auprès de Marie-Jo Libouban.

Vous avez envie de découvrir le chemin du Tro Breizh de Tréguier à Saint-Brieuc qui passe par Lanloup, et tout connaitre de son itinéraire, du patrimoine présent sur le chemin, des anecdotes locales, des contes et légendes?
Alors il suffit de vous procurer ces topo-guides disponibles en ligne ou auprès de Marie-Jo Libouban 06 82 65 74 65



## 11ème Journée écocitoyenne samedi 17 juin

Comme chaque année au printemps, durant une journée, des habitants de la commune se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets collectifs : chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation du patrimoine...
Différents chantiers seront organisés en fonction du nombre d'inscrits.
Vous pouvez aussi proposer vos idées !



Nous vous espérons nombreux pour cette belle journée aussi utile que chaleureuse et sympathique !
Rassemblement à partir de 9 h 00 devant la mairie pour un accueil café.
Du matériel sera fourni mais n'hésitez pas à apporter le vôtre.
A l'issue de la matinée, nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié et d'un pique-nique au jardin Guy Ropartz et en fin de journée autour d'un apéritif et d'un barbecue.

**Vous souhaitez y participer ? Inscrivez-vous, avant le 9 juin 2023, soit :**

- en déposant le coupon joint dans ce Bulletin, dans la boîte aux lettres de la Mairie
- en confirmant votre présence par mail (mairie.lanloup@orange.fr)

***Par mail, sur le site ou à la mairie, déposez vos suggestions ou envies de travaux.***

## Le printemps arrive ! Quelques petits rappels

**Le printemps est synonyme de nidification. Respectons les oiseaux de mer.**




*Sur le littoral, de mars à juillet, les oiseaux de mer nichent dans les dunes proches des rivages.*
Aussi pour la quiétude des oisillons merci de prendre en compte cette période importante, lors de vos balades avec vos animaux de compagnie.
Le Conservatoire du littoral, l'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts, la Ligue pour la protection des oiseaux, Rivages de France et le réseau de la protection de la nature en France appellent à la vigilance et souhaitent sensibiliser les usagers du littoral au respect de la faune sauvage qui partage ces espaces touristiques souvent très fréquentés.

**Taille des haies et élagage des arbres : pensons aux oiseaux de nos jardins.**

*Sites de reproduction, de nourrissage et de refuge pour de très nombreuses espèces d'animaux, les haies représentent un petit écosystème en soi.*
*Dès la fin de l'hiver, elles sont colonisées par un cortège d'oiseaux qui y construisent leurs nids.*




Depuis la mi- mars, la saison de nidification a commencé.
L'arrêté du 24 avril 2015 interdisant la taille des haies débute le 1er avril.
Mais avec le réchauffement climatique les oiseaux anticipent et construisent leurs nids beaucoup plus tôt. C'est aussi en coordination avec l'arrivée de la nourriture, insectes, chenilles etc pour leurs oisillons.
Une haie permet de se protéger du vent, du soleil, des intempéries et limite même l'érosion des sols. Aussi, de nombreuses espèces y habitent telles que des insectes et des oiseaux, notamment le rouge-gorge qui construit son nid.
Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

**En dehors de cette période il est impératif de continuer à élaguer afin de préserver la fibre.**

## Enquête sur nos paysages

Une enquête régionale sur les paysages quotidiens et leur impact sur les habitants vient d'être lancée par l'Observatoire de l'environnement en Bretagne.
Aidez les décideurs à améliorer votre bien-être via des actions sur l'aménagement de l'espace public, les modes de déplacement, les lieux de convivialité...

Participation sur : www.bretagne-environnement.fr/enquete-paysages-bretons-participez-projet

## Chiens sur l'espace public : les devoirs des maîtres

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de tout dommage causé par votre animal comme mentionné à l'article 1243 du code civil.
Par conséquent, nous vous demandons de contôler le comportement de votre animal lorsque vous le sortez en prenant toutes les précautions utiles afin d'empêcher un accident.
Votre chien doit être tenu en laisse.

**Pour des raisons sanitaires, déjà maintes fois répétées**, en tant que maître et citoyen, nous vous invitons également à ramasser les déjections de votre animal sur la voie publique, les espaces verts et les trottoirs.



Beaucoup de touristes, de randonneurs visitent notre village et pour eux comme pour nous habitants, il n'est pas agréable de voir ou de marcher dans des crottes de chien.
Que ce soit dans le jardin Guy Ropartz ou dans le cimetière, ce n'est plus tolérable et les plaintes s'accumulent à la mairie.
Nous demandons donc expressément aux propriétaires de tenir leur chien en laisse et de ramasser les déjections !
Des amendes existent pour ce genre de délit, nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur le civisme de nos administrés.

Pour que le plaisir de se promener dans Lanloup ne soit pas synonyme d'un slalom entre les déjections, elles doivent être mises dans un sac.
Pensez à vous en munir avant de sortir.

# INFORMATIONS GENERALES

## Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires de biens immobiliers




Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace "Gérer mes biens immobiliers" du site impots.gouv.fr.
Les explications sont sur Service-Public.fr.
Si la taxe d'habitation est désormais définitivement supprimée pour les résidences principales, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires de même que la taxe sur les logements vacants.
La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande donc à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale.
Il suffit de se connecter à son espace particulier puis de cliquer sur l'onglet "gérer mes biens immobiliers".
Le ou les biens dont vous êtes propriétaires s'afficheront.
Pour chacun d'eux, il faudra cliquer sur "déclarer et renseigner les informations demandées".

# ÇA S'EST PASSÉ À LANLOUP



Voeux du Maire
20 janvier 2023





Galette des rois communale - 28 janvier

Mars

Fermeture du préau
réalisation de la
menuiserie dans le
local technique






Téléphone **02 96 22 33 45**

ouverture : lundi et jeudi de 9 h à 12 h
mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Courriel : mairie.lanloup@orange.fr - site internet : www.lanloup.bzh.

***Collecte des déchets ménagers et triés*** : le **LUNDI**

- Collecte sélective : semaines impaires
- Ordures ménagères : semaines paires

dechets@guingamp-paimpol.bzh

**Déchetterie de Paimpol :** La Lande Blanche : 02 96 20 91 39
ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Guingamp Paimpol Agglomération : **02 96 13 59 59**

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

**Journal Communal de Lanloup**
**Directeur de la publication: Yannick Le Bars**
**Rédaction : Commission Communication**
**Mise en page/impression : Commission Communication/Mairie**
**Distribution : équipe municipale**
**Dépôt légal : à parution 250 exemplaires**